



## Avancement du projet européen TRECNET Core Curriculum Comparaison des qualifications européennes de Skipper

### Le Projet a un an

L'hiver dernier, nous vous avons informé du lancement du projet de comparaison des qualifications des skippers en Europe, qui a débuté en septembre 2014 pour se terminer le 16 juin lors de la conférence finale à Bruxelles.

### Construire un outil de comparaison

Les experts nationaux ont établi une méthodologie et une procédure standardisée afin d'extraire des référentiels, les compétences fondamentales liées à la qualification des skippers dans chaque pays (appelés les FE's, dont la définition se trouve dans notre deuxième lettre d'information

[http://www.tcc-scv.eu/wpdemo/wp-content/uploads/2014/10/TCC-SCV\\_Newsletter\\_no2\\_fr.pdf](http://www.tcc-scv.eu/wpdemo/wp-content/uploads/2014/10/TCC-SCV_Newsletter_no2_fr.pdf)).

et des insérer dans une base de données.

Au cours de la dernière réunion de projet, à Liubiana en Slovénie, les membres du projet ont ainsi édité une liste de plus de 6000 éléments fondamentaux que l'on retrouve ou non dans les qualifications nationales. C'est justement ce qui fera l'objet de la comparaison. Le logiciel d'analyse (multiFex tool) fonctionnera à partir de mots-clés et sera finalisé dès ce début d'année. Ces compétences fondamentales serviront aussi pour établir le tronc commun aux sept qualifications nationales.

## À NOTER

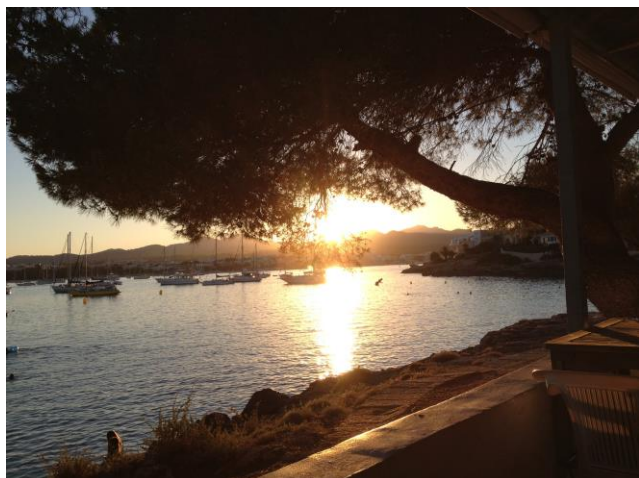
**jeudi, 16 juin 2016**

**Conférence finale  
du projet TRECNET CORE  
CURRICULUM Project  
Bruxelles (Belgique)**

Le lieu et l'adresse de la conférence vous seront communiqués prochainement.

Les résultats de ces travaux d'étude seront présentés à tous les secteurs concernés (administrations nationales, instituts de formation, agences d'équipage, compagnies de charters et particulièrement des capitaines) lors de la conférence de TCC-SCV le 16 juin 2016.





### **Procédure analytique des qualifications – livre de SAPH**

Pour ceux qui voudraient comprendre comment les experts ont examiné les qualifications choisies pour le projet, le manuel « standard de procédure d'analyse (SAPH) » l'explique en détail et est accessible en ligne [http://www.tcc-scv.eu/wpdemo/?page\\_id=27](http://www.tcc-scv.eu/wpdemo/?page_id=27)

Les programmes de sept qualifications nationales (Croatie, République Tchèque, France, Allemagne, Slovénie, Espagne et R-U) ont été analysés en conformité avec le livre de SAPH.

### **Des interrogations ?**

Pendant la durée du projet, nous avons été sollicités par des capitaines en activité qui déplorent le manque de reconnaissance de leur qualification. Le projet TCC-SCV a donc un intérêt indéniable pour ces capitaines de bateaux de plaisance de moins de 24 mètres. La Commission Européenne et les médias sont aussi très intéressés. Nous restons à votre écoute pour toute demande à l'adresse suivante : [info@tcc-scv.eu](mailto:info@tcc-scv.eu)

Merci !

Vous trouverez ci après des extraits de ces échanges :

Le diplôme RYA dispensé à Šibenik (une ville en Dalmatie, Croatie centrale) est-il reconnu internationalement ?

S'il y a un institut de formation à Šibenik qui enseigne et délivre le diplôme RYA en Croatie, sa situation est identique à celle de notre porteur de projet basé en Palma de Mallorca (Espagne) qui enseigne et certifie le diplôme RYA en dehors du Royaume-Uni. Dans ce cas que la réponse est « non », il est seulement un diplôme britannique. Des qualifications professionnelles de capitaine RYA sont connues internationalement mais cela ne signifie pas qu'elles sont admises par d'autres administrations nationales.

Pour en savoir plus au sujet de l'association de plaisance royale britannique RYA, allez à <http://www.rya.org.uk/Pages/Home.aspx>



Erasmus+

*This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.*



## Qu'elle est la raison ? Inertie du gouvernement croate ?

Le problème est complexe. D'une part il y a l'inertie, et parfois le manque de volonté des administrations nationales d'accepter les qualifications professionnelles d'autres pays, souvent parce qu'ils n'ont pas une procédure pour évaluer la qualification étrangère et surtout évaluer si son niveau est le même/en-dessous/au-dessus du niveau de leur propre qualification. L'atelier, organisé par l'industrie européenne de canotage, qui a eu lieu lors de l'European Maritime Day à Athènes, avec la participation du chef de projet de TCC-SCV et la Commission européenne (voir le [http://www.tcc-scv.eu/wpdemo/wp-content/uploads/2014/10/TCC-SCV\\_Newsletter\\_no2\\_fr.pdf](http://www.tcc-scv.eu/wpdemo/wp-content/uploads/2014/10/TCC-SCV_Newsletter_no2_fr.pdf)), a mis en lumière que beaucoup de ministères sont ignorants de la directive d'UE concernant des qualifications professionnelles (plus sur la directive ci-dessous).

Cette loi exige des pays d'avoir des procédures pour effectuer l'évaluation des qualifications d'un autre État membre de l'UE et pour proposer des mesures de compensation, telles que la formation complémentaire, si les qualifications ne sont pas équivalentes.



[www.twitter.com/TccScv](http://www.twitter.com/TccScv)



<https://www.facebook.com/trecvet>



<https://goo.gl/MJBSPj>

Le problème n'est pas alors spécifique à la Croatie mais c'est un problème largement partagé à travers l'Europe. Directive d'UE concernant des qualifications professionnelles : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=celex%3A32013L0055>

## Quelles qualifications des pays d'UE sont reconnues bilatéralement ?

Aucune.

## Y a-t-il des pays, où les capitaines croates peuvent travailler avec des qualifications croates ?

La question n'est pas le pays mais le pavillon du navire. Nous pensons qu'il n'y a aucun autre pays de l'UE qui accepte les qualifications professionnelles croates pour skipper des petits bateaux de Plaisance. Nous devons distinguer les SCV (les petits navires de plaisance) pour lesquels il n'y a pas de norme commune et les navires de plus de 200 tonneaux pour lesquels vous prenez les qualifications basées par STCW qui sont acceptées largement.

## Savons-nous combien de capitaines croates travaillent à l'étranger sur des SCV?

Malheureusement pas.

## Combien coutent les cours de formation par exemple en France ?

Les coûts des formations dans les pays européens varient. Pour la qualification française de capitaine (navigation et moteur) sur de petits navires de plaisance, les Small Commercial Vessels SCV (jusqu'à 24m ou 200 GT), les frais de formation peuvent atteindre 8.000 euros (le cours prend 8 mois).



Erasmus+